

**Compte-rendu de lecture du livre de Jean-Clément  
Martin, "Robespierre, la fabrication d'un monstre",  
Paris, Perrin, 2016.**

Côme Simien

► **To cite this version:**

Côme Simien. Compte-rendu de lecture du livre de Jean-Clément Martin, "Robespierre, la fabrication d'un monstre", Paris, Perrin, 2016.. Compte-rendu de lecture. 2016. <hal-01426314>

**HAL Id: hal-01426314**

**<https://hal-clermont-univ.archives-ouvertes.fr/hal-01426314>**

Submitted on 4 Jan 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Compte-rendu du livre de Jean-Clément MARTIN, *Robespierre : la fabrication d'un monstre*, Paris, Perrin, 2016**

*Annales Historiques de la Révolution française (AHRF)*, 2016-4, vol. 386, p. 210-213.

Après l'étude collective dirigée par M. Biard et Ph. Bourdin (2012), l'ouvrage de C. Obligi (2012), celui de M. Bélissa et de Y. Bosc (2013) puis la biographie d'H. Leuwers (2014), voici donc un nouveau livre sur Robespierre. Disons le tout de suite, le sous-titre donné à l'ouvrage pouvant prêter à confusion, si l'auteur évoque – avec brio – l'élaboration de la légende noire de Robespierre, ainsi que le succès durable de cette dernière, l'ambition du livre est à la fois plus vaste et plus simple : rendre compte de ce que fut l'homme Robespierre, et le suivre pour cela de sa naissance jusqu'au devenir posthume de sa mémoire. Parce qu'abondance de biens ne nuit pas, on se réjouit de la publication de ce livre qui, nous l'espérons, permettra de dissiper, comme les auteurs cités ci-dessus s'y sont déjà employés, quelques-unes des idées-reçues les plus tenaces sur le député d'Arras.

Fondé sur la relecture et la réinterprétation d'un corpus déjà connu (discours, quelques factums pré-révolutionnaires, des *Mémoires* d'anciens conventionnels, des correspondances, des articles de presse), plutôt que sur de nouvelles découvertes archivistiques, l'ouvrage est découpé en neuf chapitres : deux sont consacrés aux années de formation du jeune Maximilien, six à la période révolutionnaire, un à la fabrication du « monstre » Robespierre. Exigeant et dense, le propos demeure d'une lecture aisée. Le récit devient même enlevé lorsqu'il s'agit de rendre compte de certains instants particulièrement dramatiques (les pages sur les 8-9-10 Thermidor se lisent d'un trait).

Dès l'introduction, J.-C. Martin explique son parti-pris méthodologique : pour comprendre Robespierre sans céder à « l'illusion biographique », il le comparera en permanence à ses pairs, le resituera à l'intérieur des groupes qu'il a fréquentés. La méthode est particulièrement probante lorsqu'il s'agit d'évoquer les années d'enfance de Robespierre (tant d'enfants sont orphelins, comme lui) ou celle des premiers pas du jeune avocat provincial. Elle permet de cerner au plus près son milieu social ainsi que ses espérances. Comparé à Brissot, à Marat, à Pétion à la veille de la Révolution, la prose de Robespierre perd en originalité ce qu'elle gagne en profondeur historique : sur le seuil de l'année 1789, la pensée de Maximilien n'est pas très différente de celle de tous « les réformateurs du moment,

qui critiquent la hiérarchie naturelle fondée sur les préjugés liés à la naissance et qui mettent leurs espoirs dans la monarchie ». Robespierre est donc tout à fait de son temps, et c'est déjà beaucoup.

On sait gré, également, à J.-C. Martin de tenir cette méthode sur la distance et de veiller scrupuleusement à replacer Robespierre à sa juste place dans le jeu complexe des itinéraires et des engagements politiques révolutionnaires. Le dédale est tortueux mais l'auteur s'y déplace avec aisance et parvient à rendre compréhensible les reconfigurations permanentes des rapports de force. C'est un Robespierre parfois inattendu qui se dévoile ainsi, dont l'auteur confesse, à la fin de l'ouvrage, la « médiocrité du rôle effectif » (p. 328) : longtemps peu original dans ses prises de parole, le Constituant Robespierre ne trouve pas immédiatement son positionnement politique. Fer de lance des principes démocratiques, il demeure toutefois un « révolutionnaire d'assemblée », légaliste, plaçant tous ses espoirs régénérateurs dans le politique, se situant constamment du point de vue de la morale et se référant inlassablement aux principes fondateurs de la société. Quoiqu'il ne soit donc pas un homme d'action et de coups de force (ce qui le différencie de Danton et de Marat, dont il ne partage pas la radicalité), il jouit pourtant, dès 1791, d'une popularité immense, qui fait de lui une véritable « idole » populaire (de celle, du moins, que l'on abat). Quelques lignes supplémentaires auraient été bienvenues sur la fabrique de cette renommée, tant on mesure, à lire J.-C. Martin, l'ambiguïté sur laquelle elle repose : Robespierre se fait le plus souvent discret sur les questions économiques et sociales, quand il ne prône pas un libéralisme économique peu en rapport avec les revendications frumentaires des sans-culottes. Sa conception du système politique l'éloigne également des milieux sectionnaires : soucieux de préserver la représentation nationale, ce républicain tardif, loin d'aspirer à la démocratie directe, défend le principe d'un régime qui saurait concilier la souveraineté du peuple avec son expression par l'intermédiaire de représentants régulièrement réinvestis par les électeurs. Ajoutons enfin, et la tendance culmine avec le discours du 17 pluviôse an II (5 février 1794) sur la terreur et la vertu, puis avec les décrets de Prairial, qu'il s'efforce de rendre à l'État le monopole de la violence légitime, afin d'endiguer les vagues de répressions politiques, de justice populaire et de règlements de compte qui déferlent sur le pays.

Le trait le plus original du livre est sans conteste de nous faire découvrir un formidable animal politique, un Robespierre maître dans l'art de capter et de reformuler les idées muries par d'autres que lui, capable également de contrecarrer (ou de concilier) ses opposants par de subtiles manœuvres tactiques, cultivant enfin l'art du retrait, du repli stratégique, voire de

l'isolement (ce qui finira par lui être fatal). Là se trouve le cœur de ce que J.-C. Martin entend démontrer : Robespierre, comme beaucoup d'autres députés, est doué d'un (très) grand sens de la « politique politicienne », hors de la prise en compte duquel ses prises de position perdent en intelligibilité et risquent la surinterprétation idéologique. L'auteur suggère par exemple que le combat de Robespierre contre le Chapelier, en mai 1791, pour l'élargissement du droit de pétition aux citoyens passifs et la liberté totale de la presse, relèverait de l'« effet de manche » et viserait en réalité surtout à « contrer ses adversaires à l'assemblée ». De même le combat qu'il livre face à Brissot, en décembre 1791-janvier 1792, contre l'entrée en guerre de la France, témoignerait au premier chef de son « habileté tactique » : il invoquerait à cette occasion des « principes » afin de mieux préserver son influence (menacée) au sein des Jacobins. Dans son discours de pluviôse an II sur la terreur et la vertu, Robespierre mêlerait encore « les idées les plus généreuses aux tactiques politiques ». Même sa propension à réduire les affrontements à des complots relèverait de son habileté stratégique, puisque ce mot d'ordre permettrait de ne « pas montrer les combinaisons qui se nouent et se dénouent dans les coulisses ». Sur un échiquier politique où les pièces sont déplacées avec plusieurs coups d'avance (les députés qui sont « devenus révolutionnaires » en 1789 semblent, à cet égard, s'être tôt transformés en vieux briscards de la politique), Robespierre suivrait, notamment en l'an II, un chemin tortueux et une « politique fort complexe », « louvoyant » entre les « groupes antagonistes qui se déchirent et mettent la Convention en péril ». Confronté à l'exercice du pouvoir, à partir de juillet 1793, il veut « protéger sa gauche et sa droite », puis récuse l'une et l'autre, avant de « balayer sur sa gauche » et enfin de « frapper à droite ». Rien de trivial, là-dedans, avance J.-C. Martin, puisque c'est ce positionnement politique et cette tactique que l'on serait tenté, par un anachronisme assumé, de qualifier de « centriste », qui auraient permis d'assurer « la stabilisation des institutions nécessaire à la victoire militaire contre les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur ».

Qui voudrait trouver des éléments sur le projet politique, social, culturel de Robespierre, comprendre sa pensée, sa conception de la Révolution sera sans doute déçu. L'auteur ne les évoque qu'en passant et il faut attendre les dernières pages du dernier chapitre pour lire : « si l'on veut bien oublier pour un instant les rivalités et les calculs tactiques dans lesquels il a dû frayer sa voie, une orientation se dégage, liée à sa volonté constante de changer l'homme pour changer le monde, et à son acceptation du sacrifice pour lui donner "l'idée sublime de la dignité de son être" ». Eu égard à cette inversion de la présentation (la tactique puis, brièvement, les idées, et non les idées puis la tactique qui en découle), on

comprendra que ce n'est pas, selon J.-C. Martin, cette ambition (colossale pourtant) qui permet de comprendre le destin en Révolution de l'Incorruptible. L'auteur écrit d'ailleurs qu'il n'a pas identifié chez lui un « corps de pensée structuré sur des principes originaux et cohérents » et relègue au rang d'« utopie républicaine » la pensée politique de Robespierre (une utopie reposant sur des rapprochements intellectuels « complexes, voire contradictoires »).

Depuis plusieurs livres (voir *La machine à fantasmes*, 2012), J.-C. Martin approfondit une conception de l'histoire qui confère à celle-ci une utilité singulière : la « réconciliation nationale » (p. 343). Cela part d'un constat : la Révolution en général, et Maximilien Robespierre en particulier, sont des objets de discorde, nourrissant les « fantasmes » de camps opposés (la Révolution « héroïque » ou la Révolution « désastreuse »), ce qui bloquerait la création du consensus indispensable à l'unité nationale. Ces considérations expliquent l'angle d'approche privilégié dans cette biographie. J.-C. Martin n'en fait d'ailleurs pas mystère : « Parce qu'il est impossible de s'affranchir de la légende entretenue par la gauche et la droite autour de 1789, considérée comme la matrice de la politique nationale structurant les idéologies et les valeurs, la Terreur est interminable, tout comme l'est la guerre de Vendée, parce que les processus *politiciens* qui ont été leurs fondements demeurent difficiles à admettre ». D'où la nécessité de mettre à jour la « politique politicienne » dont serait faite la Révolution. On peut toutefois se demander jusqu'à quel point l'objectif n'affecte pas le choix des sources ou l'usage qui en est fait. Un exemple en est donné avec le plan d'éducation nationale de Lepeletier, que Robespierre défend (par deux fois) devant la Convention, en juillet 1793. Une étude un peu plus fournie aurait permis de nuancer le verdict selon lequel Robespierre n'a envisagé « aucun moyen pratique [...] pour donner du corps à l'utopie » républicaine qui était la sienne. Sa présentation, brève (une demi-page), entre autres posée en terme de lutte politicienne (Robespierre aurait saisi l'occasion pour lancer quelques flèches contre Condorcet, lors-même que ses critiques, à cette occasion, visent plutôt deux hommes de la Plaine : Daunou et Sieyès), occulte l'originalité du projet et la lecture sélective qu'en fait l'Incorruptible. Le moment n'a pourtant rien d'anecdotique, tant pour l'histoire de la Révolution que pour celle du rapport de l'école et de la République. On pourrait, de même, interroger le choix de ne pas utiliser l'inventaire de la bibliothèque de Robespierre saisie chez les Duplay, ou de ne pas signaler le fait que, par un travail acharné, Robespierre prononce un nombre de discours (à l'évidente hauteur de vue théorique) bien plus élevé que la moyenne – comme l'a révélé l'enquête Actapol.

Au moment du bicentenaire, le philosophe G. Labica s'était efforcé de restituer la cohérence et la « dignité philosophique » de la pensée politique de Robespierre. La lecture qui nous est proposée aujourd'hui est moins complémentaire de cette interprétation qu'elle lui est opposée et l'on peut se demander si cet aller-retour du tout politique au tout philosophique n'est pas un peu appauvrissant. Sans céder au mythe, ne faut-il pas aussi accorder quelque crédit aux idées comme moteur de l'engagement politique des acteurs du passé ? Interprétée en termes politiques, la Révolution, cette formidable secousse de l'histoire, peut-elle être pleinement comprise pour ce qu'elle fut ? S'il importe de ne pas mésestimer la part tactique des combats que livrent les révolutionnaires, ne faut-il pas aussi leur accorder, parfois, le bénéfice de la sincérité et celui de la fidélité à des principes radicaux, transformateurs du monde, surtout lorsque le coût qui en est attendu est aussi élevé (la vie) ? Comment comprendre sinon qu'Augustin Robespierre se soit levé au milieu de la tourmente, au 9 Thermidor, juste après que Maximilien ait demandé qu'on l'envoie à la mort, et se soit écrié : « Je suis aussi coupable que mon frère ; j'ai voulu faire le bien de mon pays ; je veux périr de la main du crime » ?

**Côme SIMIEN**